

1- Objet

La société MorganView (ci-après la « Société » ou « Nous ») est une agence de communication transmedia proposant différents types de services, notamment le conseil en stratégie de communication, la création, le développement de campagnes de communication multicanaux et la production des outils de communication sur supports papier, radio, vidéo ou web (ci-après les « Prestations »).

Toute commande de Prestations passée à notre Société implique l'acceptation et l'application pleine et entière des présentes conditions générales qui prévalent sur toutes autres conditions émanant du client et sur les autres documents non expressément acceptés par Nous. En cas de contradiction entre les stipulations des présentes conditions générales et celles de nos devis acceptés par le client, les stipulations du devis prévaudront.

Les présentes conditions générales remplacent nos précédentes conditions générales de prestations de services. Nous nous réservons la faculté de modifier à tout moment les présentes conditions générales. Les conditions générales en vigueur sont publiées sur le site www.morganview.fr et sont communicables par notre Société sur simple demande.

2 – Devis / Commande

2.1 Toute demande de Prestations fait l'objet d'un devis établi par notre Société. En fonction de la nature de la Prestation souhaitée par le client, nos devis peuvent être accompagnés de propositions commerciales exposant le projet pour lequel notre Société a été consultée. Toute demande de Prestations, même en l'absence de devis ou de proposition commerciale préalable, est soumise aux présentes conditions générales. Les devis établis par notre Société sont valables pour la durée qui y est précisée.

La commande est ferme et irrévocable pour le client dès réception par Nous du devis signé ou de leur validation par quelque moyen que ce soit notamment par email ou via notre plateforme de partage de documents.

Une commande est définitivement acceptée par Nous après confirmation écrite de notre part ou, à défaut d'une telle confirmation, au moment de la remise au client des premiers livrables ou, à défaut de livrables, au commencement d'exécution des Prestations.

2.2 En signant le devis, le client reconnaît disposer de toutes les informations lui permettant d'apprécier les caractéristiques et l'étendue des Prestations confiées et leur adaptation à l'usage auquel elles sont destinées.

2.3 Une commande peut être modifiée si le client en a fait la demande par écrit (y compris par email) à notre Société et sous réserve de notre accord écrit. La modification de la commande par le Client pourra entraîner une modification du prix figurant dans le devis.

Toute demande de Prestation(s) supplémentaire(s) du client non comprise(s) dans la commande initiale fera l'objet d'une facturation complémentaire au tarif en vigueur.

2.4 Le Client ne peut en aucun cas annuler tout ou partie de sa commande. Une commande est réputée annulée par le client à défaut pour celui-ci de transmettre les informations et/ou documents demandés par notre Société pour l'exécution des Prestations à l'issue d'un délai de 15 jours suivant une mise en demeure de notre part restée infructueuse.

En cas d'annulation, les acomptes éventuellement versés nous resteront acquis et le prix des Prestations commandées, y compris celles qui n'auraient pas reçu de commencement d'exécution, sera intégralement facturé conformément au devis ou, à défaut, au tarif en vigueur et sera payable sans délai par le client.

3. Exécution des Prestations

3.1 Dispositions communes à toutes les Prestations

3.1.1 La nature et la description des Prestations commandées, la remise des éventuels livrables, leur contenu et leur format ainsi que les délais, calendriers ou planning d'exécution des Prestations commandées sont décrits dans la commande. Toute Prestation demandée par le client mais non précisée dans la commande et notamment les éventuels livrables, formats, supports non prévus dans la commande, constitue des Prestations supplémentaires faisant l'objet d'une facturation complémentaire par notre Société au tarif en vigueur.

3.1.2 Les délais, calendriers et planning communiqués par notre Société notamment dans nos devis et précisé dans les commandes n'ont qu'une valeur indicative et n'engage pas notre Société.

En cas de dépassement des délais, calendriers et planning prévisionnel(s) de plus de 30 jours, à moins que ce dépassement soit imputable au client et notamment dû à une communication tardive des informations et documents nécessaires à la réalisation des Prestations ou à l'absence de validation par le client d'étapes, devis ou projets intermédiaires, le client pourra, après nous avoir adressé par lettre recommandée avec accusé de réception une mise en demeure préalable restée infructueuse pendant plus de 15 jours, résilier la commande de Prestations concernée. Dans ce cas, l'acompte éventuellement versé par le client restera acquis à notre Société et les Prestations réalisées même seulement partiellement seront facturées et dues par le client. Les éventuels livrables correspondant aux Prestations intégralement exécutées avant la résiliation de la commande seront remis au client sous réserve du règlement intégral par celui-ci de nos factures.

Tout retard ou dépassement inférieur à 30 jours par rapport aux délais, calendriers et planning prévisionnel(s) ne pourra en aucun cas donner lieu à résiliation ou annulation de la commande, refus des Prestations et des éventuels livrables, contestation de nos factures, réduction du prix des Prestations ou indemnisation par notre Société.

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

[en vigueur à compter du 01/10/2018]

- 3.1.3** Notre Société s'engage à exécuter les Prestations commandées dans le respect des règles de l'art et de la réglementation applicable.
- 3.1.4** Notre Société se réserve la possibilité de sous-traiter tout ou partie de l'exécution des Prestations commandées au prestataire de son choix, ce que le client reconnaît et accepte expressément.

3.2 Dispositions spécifiques à certaines Prestations

3.2.1 Création graphique : Pour toute création graphique quel qu'en soit le support, nous soumettons le projet à la validation préalable du client. Il appartient à ce dernier d'examiner précisément ce projet et, le cas échéant, de nous communiquer ses éventuelles remarques. La validation du client vaut acceptation définitive de sa part et entraîne renonciation expresse, irrévocable et définitive de celui-ci à toute contestation ou réclamation ultérieure à ce titre. Toute modification demandée par le client après la validation sera soumise à l'accord préalable de notre Société et donnera lieu en tout état de cause à une facturation complémentaire.

3.2.2 Conception d'un site Internet : Le site Internet est conçu et réalisé sur la base d'un cahier des charges qui est établi conjointement avec le client et qui contient les principales caractéristiques du site demandées par le client (requis techniques, objet, informations, architecture globale et/ou précise, etc).

Le client dispose d'un délai de vérification de 7 jours à compter de la remise de la version provisoire du site Internet, pour approuver ou refuser cette version, en listant avec précision ses observations. Cette version provisoire est accessible via une adresse URL temporaire. A défaut de retour du client dans ce délai de 7 jours, la version provisoire est considérée comme constitutive d'une version définitive. Un procès-verbal de réception du site Internet est alors remis au client qui doit le retourner signé.

Sur la base des observations formulées par le client dans le délai de vérification de 7 jours, nous remettons au client une version modifiée du site Internet. Le client dispose alors d'un nouveau délai de 7 jours pour accepter, refuser ou faire valoir ses ultimes observations. A défaut de retour du client dans ce délai de 7 jours, la version provisoire sera considérée comme constitutive d'une version définitive. Un procès-verbal de réception du site Internet est alors remis au client qui doit le retourner signé.

Toute demande de modification de la version définitive du site Internet constitue une demande de Prestations supplémentaires et fait l'objet d'une facturation complémentaire par notre Société.

Tant que le procès-verbal de réception ne nous est pas retourné signé par le client, le site Internet n'est pas mis en ligne.

3.2.3 Réalisation d'une œuvre audiovisuelle : Notre Société est libre de recourir pour la réalisation de l'œuvre audiovisuelle aux intervenants artistiques de son choix (coauteurs, scénaristes, compositeurs de musique originale, réalisateurs, etc).

Au fur et à mesure de l'exécution de l'œuvre audiovisuelle, nous proposons au client des choix et options artistiques et techniques. Le client doit confirmer ces choix par écrit. Le client s'engage à nous communiquer régulièrement ses observations afin de faciliter la réalisation de l'œuvre audiovisuelle. Le client peut à cette fin assister aux séances de tournage. La livraison de l'œuvre audiovisuelle commandée est réputée effectuée à la date de remise au client d'un support physique (CD ou DVD) ou de la communication au client d'un lien TAG vers notre plateforme de partage de documents. En fonction de la nature de l'œuvre, nous pouvons procéder à une livraison en une seule fois ou par lots. Toute réclamation relative à des vices apparents ou à la non-conformité techniques de l'œuvre livrée à l'œuvre commandée doit être formulée par écrit dans un délai de 7 jours courant à compter de la date de livraison de l'œuvre. Le client devra décrire avec précision les vices et non conformités constatées et permettre à notre Société d'y remédier dans les meilleures conditions. Passé ce délai, aucune réclamation au titre des vices apparents et de la non-conformité de l'œuvre livrée ne sera recevable.

4 – Obligations du client

4.1 Le client reconnaît avoir vérifié l'adéquation des Prestations qu'il a commandées à ses besoins et à l'usage auxquelles elles sont destinées. En acceptant le devis, il reconnaît avoir reçu de notre Société toutes les informations et les conseils nécessaires pour commander les Prestations en connaissance de cause. Par conséquent, aucune réclamation ne pourra être formulée par le client à l'encontre de notre Société à ce titre et les choix effectués par le client lors de la commande ou de l'exécution des Prestations sont de sa seule responsabilité.

4.2 Afin de permettre la bonne réalisation des Prestations commandées, le client s'engage (i) à fournir, dans les meilleurs délais, l'ensemble des informations, contenus, supports et documents demandés par notre Société ainsi que, plus généralement, tous ceux qui seraient nécessaires à la réalisation des Prestations (ci-après les « Informations »), (ii) de vérifier l'exactitude de ces Informations et leur conformité à la loi et aux règlements applicables et (iii) d'informer sans délai notre Société en cas de modification de ces Informations. Le client est informé et reconnaît que le présent engagement constitue une obligation essentielle et déterminante de la bonne réalisation des Prestations. La responsabilité de notre Société est exclue en cas de manquement du client à la présente obligation.

4.3 Le client s'engage à se conformer aux recommandations et conseils éventuels de notre société communiqués aux fins d'exécution et d'utilisation des Prestations commandées (concernant notamment les restrictions d'usage de certains matériels, logiciels ou solutions techniques qui seraient inadaptés). A défaut, nous nous réservons la possibilité de mettre fin à la commande concernée ainsi qu'aux éventuelles autres commandes en cours, sans que le client ne puisse réclamer une quelconque indemnisation.

4.4 Il appartient au client de conserver et de sauvegarder les Prestations et les éventuels livrables qui lui sont remis par notre Société. Aucune copie des Prestations et des éventuels livrables ne peut être demandée et fournie au client après l'expiration d'un délai de 30 jours

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

[en vigueur à compter du 01/10/2018]

suyvants la fin et la remise des Prestations au client. La conservation et la sauvegarde par notre Société d'une copie des Prestations et des éventuels livrables (créations, supports, rushes, données, bandes sonores, etc) au-delà de ce délai de 30 jours constitue une prestation distincte qui, si elle n'est pas prévue dans le devis initial, fait l'objet d'une facturation complémentaire. Si le client souhaite nous confier la conservation et la sauvegarde des Prestations et des éventuels livrables, il doit en faire la demande par écrit. Le cas échéant, nous établissons un devis tenant compte de la quantité de données et d'éléments stockés et de la durée de leur conservation.

4.5 Le client s'engage à souscrire toutes les assurances nécessaires auprès de compagnies d'assurances notoires et solvables afin de couvrir l'ensemble des risques et des dommages qui pourraient survenir dans le cadre de sa participation à l'exécution des Prestations commandées.

4.6 Le client s'engage à informer notre Société de toutes difficultés financières ou risque d'insolvabilité le concernant.

5. Prix / facturation / Règlement

5.1 Le prix des Prestations commandées figure sur les devis correspondants ou, à défaut, dans notre tarif en vigueur consultable sur simple demande. Toute Prestation supplémentaire demandée par le client, non comprise dans la commande, fera l'objet d'une facturation complémentaire au tarif en vigueur au moment de son exécution.

Les achats et fournitures spécifiquement commandées pour le client pour l'exécution des Prestations tels que les achats et renouvellements de nom de domaine, l'hébergement, l'achat de base de données, la location de studio, les frais d'impression, la mise au format DCP (Digital Cinema Package), les frais logistiques, etc sont refacturés au client qui s'engage à les régler sans délai à notre Société.

5.2 Aucune contestation de nos factures ne pourra être valablement émise au-delà d'un délai de 7 jours suivant leur émission. Passé ce délai, nos factures sont réputées définitivement acceptées par le client.

5.3 Pour toute commande de Prestations dont le montant hors taxe est compris entre 2.000 et 9.999 euros inclus, un acompte de 30% du montant total hors taxe de la commande est payable par le client à la date de la commande. Si le montant hors taxe de la commande est égal ou supérieur à 10.000 euros, le montant de l'acompte payable par le client à la date de la commande est porté à 50%.

5.4 Nos factures sont payables en euros, à notre siège social, par virement bancaire, à réception de facture.

Aucun escompte pour règlement anticipé n'est accordé. Aucun paiement par compensation ne pourra intervenir sans l'accord préalable et écrit de notre Société.

Tout retard de paiement entraînera de plein droit, sans qu'un rappel ne soit nécessaire, l'application de pénalités de retard au taux de refinancement de la Banque centrale européenne augmenté de 10 points de pourcentage, ainsi qu'une indemnité pour frais de recouvrement de 40 euros par facture non réglée à son échéance, sans préjudice des intérêts de retard au taux légal et des autres frais de recouvrement supportés par notre Société qui seront facturés au client sur présentation des justificatifs.

En cas de défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, nous nous réservons le droit, sans mise en demeure préalable, et sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés (i) de constater la résiliation immédiate de la commande en cours concernée par l'incident de paiement et, le cas échéant, de toutes les autres commandes en cours du client, (ii) d'exiger le paiement immédiat de toutes les sommes nous restant dues et/ou (iii) de suspendre l'exécution de toutes commandes en cours, en ce compris la suspension de l'accès au site Internet réalisé par notre Société et non intégralement payé par le client.

6 – Réserve de propriété

Notre société se réserve la propriété des Prestations et de chacun de ses éléments constitutifs en ce compris les créations, supports, sites, œuvres, éventuels livrables ainsi que les éléments immatériels et intellectuels composant les Prestations et les éventuels livrables et ce jusqu'à leur complet paiement, qui s'entend du règlement effectif sur notre compte bancaire du prix, des frais, intérêts, pénalités et indemnités éventuels.

Le défaut de paiement d'une seule échéance nous autorise à mettre un terme à tout ou partie des commandes en cours et à obtenir la restitution des Prestations et de chacun de ses éléments constitutifs y compris les livrables et les éléments immatériels et intellectuels.

7 – Propriété intellectuelle

7.1 Tout élément et/ou contenu (notamment textes, noms, images, logos, contenus, photos, vidéos, fichiers, bases de données, logiciels, modèles, etc), qui Nous est fourni par le client aux fins d'exécution des Prestations commandées reste sa propriété exclusive. Le client déclare disposer de tous les droits notamment de propriété intellectuelle et/ou autorisations nécessaires sur les éléments et contenus qu'il nous transmet et nous garantit contre toute réclamation, demande, action éventuelles des tiers au titre notamment de la violation de leurs droits de propriété intellectuelle sur l'un quelconque des éléments et/ou contenus. Lorsque le client propose de filmer ses préposés, ou toute autre personne physique, celui-ci s'engage à obtenir leur autorisation préalable et garantit notre Société contre toute réclamation, demande ou action qui pourrait être formulée à ce titre.

7.2 Le client s'engage à respecter nos droits de propriété intellectuelle (incluant nos noms, marques, dessins, créations, droits d'auteur, etc), à ne pas les contrefaire et reconnaît qu'il ne dispose d'aucun droit sur ceux-ci. Le client s'interdit de solliciter ou d'obtenir une protection légale (notamment, mais non limitativement, dépôt de marque, brevet, dessin de modèle, ou revendication de droit d'auteur) dans quelque pays que ce soit (y compris dans les territoires sur lesquels nous ne disposons pas de protection), dans quelques classes de produits et de

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

[en vigueur à compter du 01/10/2018]

services que ce soient, pour quelque élément que ce soit, identique, similaire, dérivé ou en rapport avec nos droits de propriété intellectuelle ou susceptible d'être confondu avec nos droits de propriété intellectuelle.

7.3 Le client reconnaît que notre Société est propriétaire des Prestations, livrables, créations, idées, concepts, supports etc développés et réalisés à l'occasion de l'exécution des Prestations et s'interdit de les utiliser de quelque manière, sur quelque support et sur quelque territoire géographique que ce soit tant qu'il n'aura pas intégralement réglé le prix des Prestations correspondantes comprenant le montant en principal TTC, les intérêts, pénalités, frais et indemnités éventuel(le)s. Sous réserve du complet paiement des Prestations par le client, les Prestations et livrables lui sont cédés en ce compris les éventuels droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés, à savoir les droits de reproduction et de représentation, aux fins **exclusivement** d'exploitation de ces derniers dans le cadre du projet défini dans le devis et/ou la proposition commerciale et dans les limites de ce projet. Le client s'interdit par conséquent d'utiliser, de représenter, de reproduire les Prestations, idées, concepts, créations, réalisations et éventuels livrables à d'autres fins que celles prévues et définies dans le devis et/ou la proposition commerciale. En toute hypothèse, le client s'interdit de modifier, extraire, adapter et détourner tout ou partie de nos Prestations, créations, idées, concepts, réalisations ou livrables.

Nonobstant cette cession, notre Société demeure titulaire du savoir-faire développé ou utilisé à l'occasion de l'exécution des Prestations commandées par le client et est libre de l'utiliser à d'autres fins et/ou pour d'autres clients.

Toute Prestation, création, réalisation, outil ou support réalisé par notre Société et refusé par le client reste la pleine et entière propriété de notre Société.

7.4 En cas de violation par le client du présent article, nous nous réservons le droit de résilier ou suspendre tout ou partie des commandes du client. Les acomptes éventuellement versés resteront acquis à notre Société et la totalité du prix des Prestations commandées, qu'elles aient été réalisées totalement ou même seulement partiellement, sera intégralement facturé et dû par le client, sans préjudice du droit de notre Société de solliciter l'indemnisation du préjudice subi.

7.5 Nous garantissons au client disposer de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur les éléments incorporés dans les Prestations commandées (image, objet, œuvre, séquences, photographies, bandes sons, etc) et nous nous engageons à le garantir de toute réclamation, demande et actions des tiers en contrefaçon ou revendication des droits de propriété intellectuelle sur ces éléments.

8 – Confidentialité

Le client et notre Société s'engagent réciproquement à conserver confidentiels l'ensemble des informations et documents, notamment commerciaux, techniques, intellectuels, comptables et financiers, relatifs à notre Société, au client et/ou à nos Prestations, dont le client et/ou notre Société pourrai(en) avoir connaissance à l'occasion de nos relations contractuelles et notamment de l'exécution des commandes.

En acceptant les présentes conditions générales, le client nous autorise expressément à le citer comme référence commerciale sur nos supports publicitaires et de communication et à apposer son nom, sa marque et son logo sur nos brochures, notre documentation commerciale et notre site Internet.

9 – Non sollicitation du personnel

Le client s'engage à ne pas débaucher, embaucher ou faire travailler, directement ou par personne interposée, tout membre du personnel de notre Société ayant participé et/ou collaboré à l'exécution des Prestations commandées pendant la durée de l'exécution des Prestations et pendant une période d'une (1) année suivant la fin des Prestations, même si la sollicitation initiale est suscitée par notre collaborateur lui-même. En cas de non-respect de la présente clause, le client sera de plein droit tenu de verser à notre Société une indemnité forfaitaire correspondant à la rémunération brute que notre collaborateur aura perçu au cours des six [6] mois précédant son départ.

10 – Données personnelles

10.1 Le client s'engage à se conformer à ses obligations légales et réglementaires en matière de collecte et de traitement des données personnelles résultant notamment de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et du Règlement européen sur la protection des données personnelles (dit « RGPD ») du 27 avril 2016 et garantit notre Société contre toute réclamation, demande ou action à ce titre.

10.2 Nous sommes amenés à collecter des données personnelles concernant le client (nom, prénom, adresse email et postale professionnelle, numéro de téléphone). Ces données sont collectées pour nous permettre d'exécuter les Prestations commandées et d'adresser au client des newsletters et informations concernant nos activités et Prestations. Les données du client sont accessibles au sein de notre Société aux seules personnes (salariés et dirigeants) qui ont un intérêt légitime à les connaître. En dehors de notre Société, pourront également avoir accès aux données personnelles du client les prestataires informatiques et techniques intervenant sur nos systèmes d'information, serveurs, outils et applicatifs logiciels ou assurant l'hébergement des données. Nous nous réservons le droit de communiquer les données personnelles des clients afin de satisfaire à nos obligations légales, notamment dans l'hypothèse où nous y serions contraints dans le cadre de procédures judiciaires, administratives ou légales ou sur décisions ou contraintes administratives, légales ou judiciaires.

Sous réserve de justifier de son identité, le client est en droit :

- (i) d'accéder à ses données personnelles qui sont en notre possession et d'en obtenir une copie,
- (ii) de rectifier ses données personnelles qui seraient erronées ou ne seraient plus à jour,

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

[en vigueur à compter du 01/10/2018]

(iii) de demander l'effacement de ses données personnelles. Nous conserverons toutefois certaines données afin de respecter nos obligations légales et réglementaires et lorsque nous disposerons d'un motif légitime (par exemple : lorsque les données seront nécessaires à l'établissement de la preuve de la bonne exécution de nos obligations légales, réglementaires ou contractuelles ou pour des motifs de sécurité),

(iv) de s'opposer au traitement de ses données personnelles s'il dispose de motifs légitimes,

(v) de retirer son consentement s'agissant de traitements réalisés exclusivement sur la base de votre consentement,

(vi) de limiter le traitement de ses données personnelles. Ce droit s'applique dans l'hypothèses suivantes : (1) le client conteste l'exactitude de ses données personnelles enregistrées chez Nous. Le temps de procéder aux vérifications nécessaires, nous limitons le traitement de ses données, (2) le client s'oppose au traitement de ses données. Le temps de vérifier les motifs légitimes évoqués, nous limitons le traitement des données, (3) le client considère que le traitement de ses données est illicite mais ne sollicite pas leur effacement

(vii) du droit à la portabilité de ses données, c'est-à-dire de recevoir une copie de ses données personnelles en notre possession sous un format structuré et du droit de les transmettre à une autre entité responsable de traitement.

Le client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) s'il estime que ses droits n'ont pas été respectés.

Pour exercer ses droits et plus généralement pour toute question concernant le traitement de ses données personnelles par notre Société, le client peut nous adresser un email à contact@morganview.fr.

Nous nous réservons le droit de décliner toute demande qui apparaîtrait déraisonnable par son caractère répétitif ou systématique ou qui serait susceptible de mettre en péril la sécurité de nos serveurs, fichiers, systèmes et données.

11 – Responsabilités/garanties

11.1 Notre Société s'engage dans le cadre d'une obligation de moyens à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à l'exécution des Prestations commandées, conformément aux usages de la profession et des règles de l'art.

11.2 La responsabilité de notre Société est expressément exclue en cas de force majeure (article 12) et de faute, violation ou manquement du client à ses obligations visées dans les présentes conditions générales et notamment à son obligation essentielle d'information visée à l'article 4.2., ainsi qu'en cas de non-respect de ses obligations légales et réglementaires.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où notre responsabilité serait engagée, le montant des réparations dû au titre des préjudices invoqués, qu'ils soient directs et/ou indirects, matériels et/ou immatériels, en ce compris les coûts, frais et autres dommages subis par le client ou les tiers, sera limité au prix effectivement payé par le client au titre des Prestations commandées.

11.3 Notre Société ne garantit en aucun cas le client du retour sur investissement attendu ou espéré par le client des Prestations commandées et réalisées par notre Société.

11.4 Notre Société accorde au client une garantie contractuelle d'un (1) mois sur les sites Internet. Cette garantie comprend la correction à titre gratuit de toutes les anomalies, incidents, erreurs, défaillances ayant pour effet de gêner le fonctionnement normal du site au cours d'une période d'un (1) mois courant à compter de la date de signature par le client du procès-verbal de réception du site Internet. Cette garantie contractuelle cesse si la version exécutable du site Internet livrée par notre Société, la configuration ou le système d'exploitation est modifié ou changé par le client ou un tiers.

12 – Force majeure

Notre Société ne pourra être tenue responsable en cas de manquement à ses obligations résultant d'un événement constitutif de force majeure, telle que définie par la loi et la jurisprudence. Constituent notamment un événement de force majeure les événements imprévisibles tels que les incendies, inondations, tempêtes, tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, guerres, émeutes et révolutions, grèves, arrêts de travail ou autres mouvements sociaux au sein de notre personnel ou de celui de nos fournisseurs ou prestataires, occupations d'usines ou de locaux, décisions administratives, faits du prince, interruptions ou retards des moyens de transport, impossibilités d'approvisionnement, ainsi que les interruptions ou ralentissements des réseaux ou d'Internet non imputables à notre société.

Si notre Société est empêchée d'exécuter ses obligations du fait d'un événement de force majeure, il appartiendra aux parties de tenter de trouver une solution équitable et de prendre toutes les mesures raisonnables pour minimiser les conséquences de la force majeure, sans que l'une quelconque des parties ne puisse réclamer une quelconque indemnisation à ce titre. Notre Société sera en tout état de cause fondée à conserver les acomptes éventuellement versés et à facturer la totalité du prix des Prestations réalisées, même seulement partiellement.

13 – Stipulations diverses

13.1 Cession / transfert : Le client s'interdit de céder ou transférer sous quelque forme que ce soit, ses droits et obligations au titre des présentes conditions générales et de la commande conclue en application, sans l'accord préalable et écrit de notre Société.

13.2 Nullité : Dans l'hypothèse où l'une des stipulations des présentes conditions générales serait réputée nulle ou inapplicable, les autres stipulations des présentes conditions générales demeureront applicables dans leur intégralité.

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

[en vigueur à compter du 01/10/2018]

13.3 Tolérance / non renonciation : Aucune tolérance de notre part sur l'application des dispositions des présentes conditions générales ne peut être interprétée comme valant renonciation à nous en prévaloir ultérieurement à l'encontre du client.

14 – Droit applicable / attribution de compétence

Les présentes conditions générales et les commandes conclues en application sont soumises à la loi française.

En cas de litige qui pourrait naître au titre de la validité, l'interprétation, l'exécution, la résolution, la fin, les conséquences et suites des présentes conditions générales et des commandes conclues en application, les parties tenteront de trouver une solution amiable pour y mettre fin. **A DEFAUT DE SOLUTION AMIABLE, CES LITIGES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL COMPETENT POUR LE RESSORT D'ANGERS, Y COMPRIS EN CAS DE REFERE, PLURALITE DE DEFENDEURS, DEMANDE INCIDENTE ET APPEL EN GARANTIE.**